UN TÉLÉTHON RƎNVERSANT



Le FSE du collège vous propose de soutenir cette 40e édition du Téléthon de 2 façons :

Les Goûters du Téléthon

Vente de viennoiseries et objets divers lors de chaque récré du 30 novembre au 4 décembre

1 € la part de brioche

1.50 € le croissant ou le pain au chocolat

2 € le pin's Téléthon

2,50 € le stylo effaçable ou le Mini-Brix



Un don sur la page de collecte en ligne ouverte par l'établissement

https://mapage.telethon.fr/animation/Les-gouters-du-Telethon-a-Jules-Ferry

(Ou lien sur la page d'accueil de l'ENT)

Si vous souhaitez juste faire un don, vous pouvez faire un chèque séparé du montant du don libellé à l'ordre de l'AFM téléthon pour obtenir un reçu fiscal. Une Boîte à Dons sera sur le stand des Goûters.

Chaque don est enregistré directement par l'AFM téléthon et donne droit à l'obtention d'un reçu fiscal.
(66% du montant est déductible des impôts)

Accès possible du 2 Novembre au 31 décembre